L’avenir du secteur européen du livre

2023/2053(INI) - 14/09/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 513 voix pour, 11 contre et 8 abstentions, une résolution sur l’avenir du secteur européen du livre.

Le secteur européen du livre est l’un des secteurs de la culture et de la création les plus importants d’ Europe, avec environ 600.000 titres publiés chaque année. L’ensemble de la chaîne de valeur emploierait plus d’un demi-million de personnes dans l’Union européenne.

L’importance sociétale de l’accès aux livres

Le Parlement a invité tous les États membres à considérer le livre comme étant un bien essentiel et à prendre des mesures au niveau national pour **favoriser davantage la lecture dès le plus jeune âge**. Il a insisté sur la nécessité de parvenir à un équilibre de l’écosystème du livre en préservant le rôle des différents acteurs au sein de la chaîne de valeur, tels que les auteurs, les éditeurs, les imprimeurs, les distributeurs, les traducteurs, les librairies et les bibliothèques.

Soulignant la valeur des livres en tant qu’outil pour **promouvoir la diversité et l’inclusion des groupes menacés de marginalisation** dans la société, les députés ont demandé aux États membres de mettre en place dans les meilleurs délais l’acte législatif européen sur l’accessibilité et de prendre des mesures pour que les livres soient disponibles dans des formats accessibles aux **personnes handicapées**. Ils ont invité les États membres à octroyer une aide financière et structurelle suffisante au secteur, en particulier aux PME et aux microentreprises, tout en finançant la recherche et l’innovation destinées à accroître l'accessibilité.

Soutenir et promouvoir une meilleure circulation des livres européens

Le Parlement a demandé à la Commission et aux États membres d’**augmenter le budget** du programme «Europe créative» pour 2028-2034, notamment en consacrant davantage de fonds au secteur du livre, et d’ étendre son aide au secteur par l’intermédiaire du **programme «Horizon Europe»** pour 2028-2034.

Les États membres sont invités à promouvoir une diversité d’œuvres ayant une valeur culturelle et sociétale importante en augmentant le **budget des bibliothèques** consacré à l’acquisition, à soutenir les librairies locales et à garantir la capacité d'investissement des éditeurs.

Les députés ont souligné la nécessité de **soutenir la création et la traduction de livres européens, y compris les livres non fictionnels**, ainsi que l’importance de la mobilité et des échanges pour les auteurs et les traducteurs afin de faciliter leur travail créatif. Ils se sont prononcés en faveur de la poursuite de la promotion du prix de littérature de l’Union européenne et de l’élargissement de sa portée dans les États membres, notamment par la création d’une catégorie pour les livres européens pour enfants.

Vers une culture de la lecture ouverte à tous

Les députés ont demandé davantage d’initiatives visant à promouvoir la lecture dans les États membres, telles que l’introduction de «**chèques culture**», en particulier pour les jeunes et les groupes marginalisés, qui pourraient rendre l’achat de livres plus facile. Les **livres pour enfants** devraient bénéficier d’un soutien accru par la mise en place d’un «programme du premier livre» ou d’initiatives similaires au niveau

national pour encourager la lecture. Les États membres devraient mettre en place un **réseau d' «ambassadeurs de la lecture»**, composé de modèles à suivre, respectés et influents, qui partageraient leur passion et leur enthousiasme afin de promouvoir la lecture.

La résolution a insisté sur le rôle des bibliothèques et des librairies indépendantes en tant que pièces maîtresses du tissu local. Elle a invité Commission à créer un **label pour les librairies indépendantes** dans l'Union afin d'accroître la visibilité des librairies locales et de promouvoir la diversité des livres européens.

La Commission devrait veiller à ce que des fonds suffisants continuent de soutenir le secteur ukrainien du livre, y compris les artistes et les auteurs pendant la durée de la guerre et la reconstruction du pays.

Défis pour la croissance future du secteur du livre

Le Parlement a demandé à la Commission et aux États membres **d'aider le secteur à opérer sa transition écologique**, en particulier grâce à des incitations financières, à la recherche et à la collaboration entre tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne l'utilisation des matières premières, l'emballage durable et le transport nécessaires à la production et à la distribution de livres imprimés. La Commission devrait tenir compte de l'importance du papier dans la conception et la mise en œuvre des politiques de transition écologique. Elle est invitée à créer un **label «Imprimé en Europe».**

La Commission devrait également établir des lignes directrices claires pour l'application du règlement relatif à la déforestation, en tenant compte de la nature spécifique et de la complexité du secteur du livre.

Prenant acte de l'utilisation par le secteur de **l'intelligence artificielle** (IA), les députés ont souligné l' importance de la transparence en ce qui concerne les données d'entraînement de l'IA. Ils ont encouragé la Commission à i) soutenir la formation des acteurs du secteur du livre afin qu'ils puissent être dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour réussir à s'adapter aux changements liés à l'IA; ii) soutenir des projets de recherche et d'innovation sur l'utilisation de l'IA, afin d'améliorer l'efficacité du secteur, notamment en ce qui concerne la durabilité environnementale et l'accessibilité.

La résolution a insisté sur la nécessité de veiller à une **concurrence loyale** et à la transparence en ce qui concerne la propriété des maisons d'édition sur le marché du livre afin de garantir le choix du consommateur et la diversité culturelle. Elle a souligné les pratiques déloyales de certains acteurs en ligne dominants qui abusent de leur position au détriment d'acteurs de moindre envergure dans la chaîne de valeur.

Le Parlement a demandé que les livres soient soumis à un **taux zéro de TVA** dans les États membres, indépendamment de leur format ou de leur mode d'accès, afin de rendre les livres, considérés comme étant des biens essentiels, plus abordables et accessibles au public.

Enfin, les députés ont demandé que les livres numériques soient **interopérables** entre les différents appareils, pour que les consommateurs puissent acheter leurs livres numériques auprès de n'importe quel fournisseur, quel que soit leur appareil de lecture numérique.